

• **L'Académie Américaine de Pédiatrie met en garde contre l'usage des écrans par les enfants**

L'Académie Américaine de Pédiatrie vient de publier des recommandations visant à limiter l'usage des appareils à écrans (portables, tablettes...) par les enfants. Confirmant l'expertise de l'ANSES, les membres de cette Académie soulignent notamment les effets sur le sommeil, sur la concentration (difficulté, par exemple de terminer ses devoirs), sur le comportement liés à une exposition prolongée aux écrans.

Concrètement l'AAP recommande :

- D'éviter toute utilisation d'écran pour les enfants moins de 18 mois, et privilégier des programmes éducatifs pour introduire les 18-24 mois aux écrans, en les accompagnant pour leur expliquer le contenu.
- Pour les 2-5 ans nécessité d'imposer une limite de temps : une heure d'écran par jour maximum avec accompagnement.
- Pour les enfants de 6 ans et plus, réguler l'usage afin qu'ils ne prennent pas la place d'un sommeil suffisant, de l'activité physique et d'autres comportements essentiels à la santé.
- Imposer des moments obligatoires sans écrans ensemble, ceci valant également pour les parents.
- Insister surtout pour les plus grands sur les règles de citoyenneté, la sécurité en ligne et la protection de la vie privée.

Une interpellation de plus pour la Ministre de l'Education Nationale !

• **Rapport de l'ANSES sur l'exposition aux radiofréquences et santé des enfants : il faut mieux protéger les enfants**

8 juillet 2016

Pour l'ANSES, mieux protéger les enfants signifie :

- **Limiter l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques**
- **Dissuader l'usage par les enfants de l'ensemble des dispositifs de communication mobile.**

L'ANSES met en évidence l'inadéquation des normes réglementaires actuelles pour satisfaire à cette nécessaire protection et elle propose ainsi de reconsidérer les valeurs limites d'exposition réglementaires et les indicateurs d'exposition dont le DAS (débit d'absorption spécifique).

En ce sens Priartem va s'appuyer sur ces conclusions pour demander une réévaluation du processus normatif et surtout des mesures concrètes de protection des enfants. L'association va ainsi saisir à nouveau le ministère de l'Education Nationale pour un arrêt du plan numérique à l'école. En effet, tel qu'il est aujourd'hui lancé, ce plan se traduit par un déploiement massif de tablettes en WiFi dans les classes y compris dans les maternelles.

Priartem rappelle que partout où c'est possible les connexions filaires doivent être privilégiées, les appareils « sans fil » devant être réservés aux situations de mobilité.

Retour Medias :

8/07/2016 - France Info : [Rapport de l'ANSES sur l'exposition aux radiofréquences et santé des enfants : il faut mieux protéger les enfants](#)

8/07/2016 - Le Monde : [Alerte sur les dangers des radiofréquences pour les enfants](#)

[Lire l'article en entier](#)

• Mise en consultation publique du pré-rapport de l'ANSES sur l'EHS

Octobre 2016

La [consultation publique sur le pré-rapport EHS](#) s'est achevée le 15 octobre. Priartem-électrosensibles de France a transmis une forte contribution sur ce pré-rapport afin d'en améliorer la lisibilité mais aussi et surtout d'en renforcer les résultats. [Ce pré-rapport](#) marque des avancées certaines sur la volonté d'avancer dans la compréhension de la maladie et de ses origines et sur la capacité à mettre en œuvre une méthodologie novatrice. Mais il reste encore trop marqué par des interrogations redondantes sur l'effet *nocebo*. Nous avons versé un certain nombre de références bibliographiques permettant de progresser sur la recherche des mécanismes et de promouvoir des études de provocation adaptées à notre syndrome...

• Rencontre annuelle du collectif des électrosensibles

Septembre 2016

Le samedi 3 septembre dernier, s'est tenue notre rencontre annuelle en forêt de Rambouillet. Le nombre de participants sur la journée a été équivalente voire légèrement supérieure à l'année précédente (plus de 60 personnes au démarrage, entre 100 et 120 personnes sur la journée).

Cette année, nous avons laissé plus de place le matin aux échanges sur les expériences des uns et des autres concernant les stratégies et solutions individuelles pour aller mieux et vivre avec : prise en charge médicale, reconnaissance du handicap, emploi, problèmes administratifs, mesures, protections. L'après-midi était plutôt consacrée aux avancées du dossier et nous avons donc échangé sur la sortie du [rapport RF et enfants de l'ANSES](#) qui offre des perspectives très intéressantes, la publication des recommandations de l'Académie Européenne de Médecine Environnementale, la mise en consultation publique du rapport de l'ANSES sur l'EHS, sans oublier les compteurs communicants et tout particulièrement la [fronde anti-Linky](#).

La couverture médiatique a été très bonne, notamment avec un reportage diffusé au journal de [France Inter](#) (à partir de 8'00) et des articles dans le Parisien, les nouvelles de Rambouillet et [l'Echo républicain](#), qui a choisi de mettre en avant le sujet au niveau des affichages publics.

Voir [communiqué de presse](#) et [dossier de presse](#).

[Lire l'article en entier](#)

• Espagne : La Haute Cour de Madrid reconnaît l'électrosensibilité comme motif d'invalidité totale permanente

11 août 2016

Une récente décision de la Haute Cour de Madrid, n°588/2016 du 6 Juillet 2016 a reconnu pour la première fois une situation d'incapacité permanente totale pour l'exercice de sa profession concernant un ingénieur en télécommunications souffrant d'EHS.

Voir [l'information originale en espagnol](#).